



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT EDUC'ACTION DE L'ACADEMIE DE NICE

CSA Académique

Rectorat de Nice, le 15 octobre 2026

Impossible de faire une déclaration dans cette instance sans parler de la mobilisation lycéenne. Nous commençons par exprimer notre entière solidarité envers ce mouvement, dont nous partageons les revendications, non pas parce que nous les manipulons, cette absurdité nous confère des capacités que nous n'avons pas, mais parce que nous partageons avec elles et eux notre quotidien. Leurs conditions d'étude sont nos conditions de travail.

Nous tenons également à dénoncer les réponses inadaptées de notre ministère et du gouvernement aux revendications lycéennes. Aux demandes légitimes d'avoir un·e professeur·e devant elles et eux, de diminuer le nombre d'élèves par classe, d'avoir des locaux dignes, isolés et entretenus, on répond par des mesures inutiles dans le meilleur des cas, néfastes dans les autres : concertations locales et cahier de doléances électronique d'une part, suppression de 1 588 postes d'enseignant·es et gel des APL dans le projet de budget 2027 d'autre part.

Et que dire des 3 000 TZR découverts par notre ministre ? Si l'on en croit les quelque 9 000 TZR que compte le pays, un tiers des effectifs nationaux ne serait donc pas devant des élèves ? Dans notre académie, à proportion égale, ce seraient plus de 200 collègues TZR qui seraient sans affectation, à attendre. Nous avons du mal à y croire, et nous ne sommes pas les seul·es à nous demander d'où sortent ces 3 000 enseignant·es. Nous demandons donc le nombre exact de TZR de l'académie actuellement sans affectation, discipline par discipline. Mais d'ores et déjà, nous pouvons nous permettre d'énoncer une vérité. Derrière cette annonce spectaculaire, Édouard Geffray entretient une véritable mystification : il transforme une multitude de fragments de sous-services en un prétendu « stock » de TZR inemployés, alors qu'il ne s'agit que d'agrégats comptables. En présentant ces décimales comme des personnes réelles, comme une anomalie, il porte atteinte à la réputation du ministère en laissant croire que des milliers d'enseignant·es seraient payés à attendre, ce qui est faux et profondément injuste. Cette situation devrait être considérée comme normale au contraire normale en réalité si nous étions véritablement dans un système qui veut garantir la disponibilité immédiate de personnels qualifiés pour assurer les remplacements. Rappelons que l'absentéisme des enseignant·es du second degré est légèrement inférieur à celui de l'ensemble des salarié·es en France, ce qui démontre que les personnels ne sont en rien responsables des tensions actuelles. Et pendant que le ministre fabrique un chiffre choc, les moyens de remplacement ont été encore affaiblis à la rentrée, si on en croit vos documents nous aurons 141 ETP en moins avec 349 CZR non renouvelés pour « inadéquation des besoins disciplinaires ou territoriaux », ce qui exige des explications précises et à plus forte raison dans la période. Enfin, sur ce point, nous tenons à le dire, si l'objectif est l'adéquationnisme absolue, il ne peut être concrètement envisageable qu'en développant la précarité des personnels. La CGT refuse ce modèle.

Mais quand nous avons un ministre capable d'annoncer, de répéter et de soutenir face aux objections que le budget de l'Éducation nationale a augmenté de 31 % depuis 2017, pouvons-nous vraiment être étonné-es ? Trente et un pour cent en euros courants, c'est environ 5,6 % une fois l'inflation déduite. C'est sur cette base que l'on nous demande d'applaudir.

Depuis des années, nous alertons sur l'état lamentable du bâti scolaire, et il faut le dire clairement : les collectivités ont failli. Elles ont laissé se dégrader un patrimoine public qui devrait être un espace de protection, et non un lieu d'exposition aux risques, qu'ils soient climatiques ou liés à l'amiante. À force de tout repousser, de tout renvoyer à demain, la tâche est devenue si colossale qu'elles préfèrent désormais se terrer plutôt que d'assumer leurs responsabilités dans la période de contestation qui s'ouvre. Le cas du Golf Hôtel, présenté comme un fleuron moderne après plus de quinze ans d'attente, est devenu le symbole de cette faillite : un établissement flambant neuf où la chaleur est déjà insupportable, preuve qu'on peut dépenser des millions pour produire un bâtiment inadapté dès sa livraison. Pendant ce temps, les élus locaux se félicitent de leurs « efforts historiques », mais refusent d'assumer leur responsabilité première : garantir des conditions de travail et d'accueil compatibles avec la santé humaine. Vous connaissez notre attachement et notre acharnement sur la question du bâti scolaire. Nous le répétons ici, car l'instance et le contexte l'exigent : votre obligation, c'est de protéger vos salariés et la continuité du service public ne doit jamais primer sur cela. Laisser les personnels dans ces conditions, c'est une faute de l'employeur. Infliger aux usagers un accueil indigne, c'est une faute de service public, une faute politique, et une faute morale. Alors, lorsque les élus, toujours soucieux de leur image, refusent de prendre les mesures nécessaires, il ne reste qu'un rappel simple et implacable : un service public ne peut continuer à fonctionner lorsque les conditions de sécurité ne sont plus garanties. Nous l'avons dit hier en F3SCT si la température remonte, les droits de retrait tomberont en cascade, et la CGT accompagnera chaque personnel qui exercera son droit légitime à se protéger.

Enfin, nous dénonçons Parcoursup, comme eux et avec eux. La prochaine – et normalement dernière – séance du CSA proximité portera sur le bilan de rentrée. Et il ne sera pas bien différent des précédents sur ce thème. La réalité, très concrète, ce ne sont pas vos statistiques passées dans trois ou quatre tamis pour laisser croire que « c'est mieux qu'avant ». La réalité, très concrète, c'est que seuls 63 % des élèves de terminale dans l'Académie de Nice acceptent un vœu sur Parcoursup. Vrai choix des lycéens ou choix subi ? Rien ne le dit, mais la révolte de la jeunesse semble l'indiquer. Et les 37 % restants, où sont-ils ? Nul ne sait le dire : en tout cas, ils ont fui la procédure. Voilà le progrès que l'on nous vend.

Parcoursup n'est pas un outil neutre : c'est un système qui organise la sélection en prétendant offrir des opportunités. Il trie, il classe, il hiérarchise, et il fait porter aux jeunes la responsabilité d'un manque de places que l'État refuse d'assumer. On leur demande de choisir leur avenir dans un dispositif opaque, anxiogène, qui transforme l'accès aux études en parcours d'obstacles. Et lorsque la jeunesse se détourne de la procédure, ce n'est pas un caprice : c'est un signal politique. Un signal qui dit que l'école ne doit pas devenir un marché, que l'orientation ne doit pas être une loterie, et que l'avenir ne doit pas dépendre d'un algorithme.

Nous le disons ici avec force : un service public d'éducation n'a pas vocation à trier, mais à garantir le droit à l'étude. Tant que Parcoursup produira de l'injustice, de l'opacité et du renoncement, nous continuerons de le combattre, avec les personnels et avec les élèves. Toutes les circonvolutions des instigateurs de Parcoursup, toutes les justifications de ceux qui ont installé ce tourment, sont devenues insupportables. La jeunesse se sait méprisée, et nous le sommes à notre tour quand on tente de nous bercer d'ignobles mensonges. Et depuis le début de cette déclaration, nous en avons démonté un sacré bon paquet.

Mais évidemment, la réponse la plus inadaptée que nous devons dénoncer, ici encore, est la réponse répressive. On essaie de nous faire croire qu'elle est proportionnée, mais la réalité des chiffres dément formellement cette hypothèse. Le nombre de gardes à vue augmente tellement vite qu'il est très difficile d'en suivre l'évolution : plus de 600 à la fin septembre, plus de 5 000 le 5 octobre, 6 877 le 8 octobre, dont 86 % de mineur·es, soit près de 6 sur 7 [à actualiser avec le dernier bilan du ministère de la Justice avant la séance]. Les violences ont vraiment dû être généralisées et inouïes pour en arriver là. Pendant ce temps, le ministre de l'Intérieur nie toute « répression policière », alors que l'IGPN a déjà ouvert 36 enquêtes.

Quelques comparaisons pour mettre en perspective ces chiffres :

- Mai 68. Il n'existe pas de décompte fiable des gardes à vue de l'époque, mais les historiens estiment entre 4 000 et 5 000 le nombre de personnes interpellées sur l'ensemble des événements. Le mouvement actuel en comptait déjà 6 547 au 6 octobre, dont 87 % de mineur·es. Et rappelons que la seule journée du 6 mai 1968, c'était 354 policiers blessés. Si on valide l'idée de proportionnalité dans la réponse policière, ça signifierait que le mouvement actuel a été le théâtre de plus de violences en trois semaines que sur l'ensemble des événements de mai 68. Qui peut le croire ?
- Gilets jaunes. Le record d'une journée de mobilisation des gilets jaunes, c'est 1 723 interpellations, le 8 décembre 2018. La réponse policière a fait pire face aux lycéen·nes : 1 949 interpellations le 1er octobre, 1 747 le 2. Et en trois semaines, 6 877 gardes à vue, quand les gilets jaunes en comptaient environ 5 600 après sept semaines. Si on valide l'idée de proportionnalité dans la réponse policière, ça signifierait que le mouvement actuel a été le théâtre de plus de violences en trois semaines que durant les sept premières semaines des gilets jaunes, Arc de Triomphe tagué compris. Qui peut le croire ?
- Les agriculteurs·trices de 2024. Durant la mobilisation de 2024, on recense 94 gardes à vue, à Rungis, le 31 janvier. Si on valide l'idée de proportionnalité dans la réponse policière, ça signifierait que le mouvement actuel a été le théâtre de plus de 70 fois plus de violences que lors de la révolte des agriculteurs·trices. Quand on se souvient du lisier déversé sur la préfecture d'Agen et des feux allumés devant ses grilles, d'un bâtiment de la MSA incendié, à Narbonne, des supermarchés, centrales d'achat et voies ferrées recouverts de lisier, de pneus et de paille à Agen, de la dégradation des entrepôts de

Rungis, des 400 000 euros de dégâts à Agen et des 90 700 euros de nettoyage à Toulouse, qui peut le croire ?

Alors pourquoi une telle répression ? Ce n'est pas seulement parce que les jeunes, voire très jeunes, sont des cibles plus faciles, c'est une question éminemment politique, et assumée par nos dirigeant·es. Le garde des Sceaux a demandé dès le 29 septembre aux parquets de « faire preuve de la plus grande fermeté ». Le ministre de l'Intérieur, lui, assurait début octobre ne donner « aucune consigne de retenue ». C'est sans doute une façon de tenter de dresser notre jeunesse, les adultes de demain. Il faut bien qu'ils et elles apprennent cette leçon : on ne revendique pas, votre place est assis dans une salle de classe à vous taire, comme l'ont dit nombre de « responsables » politiques.

Mais c'est aussi, et c'est très grave, à une rupture d'égalité de traitement, et donc de neutralité de l'État, que l'on assiste. Par une action répressive variant suivant les revendications, l'État choisit quels « coups de sang » sont légitimes, comme ceux des syndicats agricoles, et quelles colères doivent être étouffées, comme celles des lycéen·nes. C'est pour nous totalement inadmissible, et c'est aussi une raison pour laquelle ce mouvement obtient tout notre soutien.

Olivier GERARD et Olivier CLERC

Pour la CGT Educ'Action de l'Académie de Nice